

Québec, le 18 novembre 2013

Madame Murielle Lanciault
Directrice générale
Cégep du Vieux Montréal
225, rue Ontario Est
Montréal (Québec) H2X 1X6

Objet : Suivi de l'évaluation institutionnelle au Cégep du Vieux Montréal

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion du 8 octobre 2013, la Commission a traité du suivi que le Cégep a apporté à la recommandation d'intégrer dans son plan stratégique les actions qu'il a identifiées dans son rapport d'autoévaluation institutionnelle.

Pour porter son jugement, la Commission s'est basée sur l'analyse qu'elle a faite du rapport d'autoévaluation de l'efficacité du Plan stratégique 2006-2011 que le Cégep a rédigé. Dès le début de son rapport, le Cégep indique clairement que, lors de l'élaboration de son plan stratégique, il a pris en compte les analyses réalisées lors de l'évaluation institutionnelle. La Commission constate que la réalisation du Plan stratégique 2006-2011 s'inscrit dans la continuité de l'évaluation institutionnelle, notamment en ce qui touche la mise en œuvre de plusieurs des mesures que le Cégep avait adoptées au terme de son autoévaluation institutionnelle. Ainsi, parmi les mesures mises en œuvre dans le plan stratégique issues ou inspirées du plan de suivi de l'évaluation institutionnelle, on retrouve les mesures d'aide à la réussite, les services de formation offerts aux entreprises, les actions liées à la sauvegarde de l'environnement ou encore celles qui touchent la recherche. La Commission considère que des suites satisfaisantes ont été données à cette recommandation.

De plus, la Commission recommandait au Cégep d'implanter, le plus rapidement possible, l'évaluation systématique de l'ensemble de son personnel de manière à répondre aux objectifs de sa Politique de gestion des ressources humaines. La Commission s'attend à recevoir les suites que le Cégep aura données à cette recommandation.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Céline Durand
c. c. Mme Nathalie Giguère, directrice des études